

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2014

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue le lundi 3 mars 2014, à 20 h 00, à la salle du conseil au 111, rue Hôtel-de-Ville.

Sont présents : mesdames les conseillères Lynda Poulin, Denise Roy et Marjolaine Deblois, ainsi que

messieurs les conseillers Mario Boily, Alain St-Hilaire et Patrice Giguère.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Labbé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Giguère, est également présente.

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 3 MARS 2014

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de février 2014.
3. Adoption des comptes.
4. Tarification Normand Bernard.
5. Contrat Yvan Poulin.
6. Terrain lot 4 889 290 (voisin Pier-Olivier Drouin).
7. Réclamation Jean-Marie Gagnon.
8. Bornes 911 (ouverture soumission).
9. Asphalte rang 8 (ouverture soumission)
10. Demande Tour de Beauce.
11. Fonds culturel.
12. Fête Nationale.
13. Congrès ADMQ 2014.
14. Planification des travaux.
15. Planification budgétaire annuelles pour l'amélioration des réseaux routiers locaux 2015-2016-2017-2018 et 2019 (MRC).
16. Module de jeux petit parc.
17. Publicité cahier habitation printemps 2014.
18. Embauche agent d'immeuble RE/MAX.
19. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2014.
20. Semaine de l'action bénévole pour l'année 2014 (Cahier Beauce Média).
21. Résolution Sylvie Drouin pour Comité culturel MRC.
22. Résolution formation pompier.
23. Résolution Mois de la jonquille.
24. Commandite (Moisson Beauce, Exposition agricole & forestière).
25. Machinerie pour déneigement trottoir.
26. Période de questions.

DIVERS :

Lecture de la correspondance.
Rapport des organismes.
Heures d'ouverture du bureau municipal.
Règlement d'emprunt à fermer.
Machinerie pour déneigement trottoir.
Formation obligations en matière d'infrastructures municipales.
Peinture salle municipale.
Date de la pré séance.

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 01-03-03-2014

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2014

Résolution numéro 02-03-03-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le procès-verbal de février soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

03. ADOPTION DES COMPTES

Résolution 03-03-03-2014

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 7 avril 2014 au montant de 115 618,79\$.

04. TARIFICATION NORMAND BERNARD

Résolution 04-03-03-2014

Attendu que M. Bernard détient une propriété où il y avait deux logements et que celui-ci occupe maintenant ce deuxième logement;

Attendu que M. Bernard demande à la Municipalité de retirer la tarification des vidanges et celle de l'aqueduc et égout;

Attendu qu'une demande doit être faite à l'automne avant le budget pour retirer la tarification des vidanges considérant que cette tarification est basée sur le nombre de portes et sur le coût du contrat de collecte d'ordure;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de retirer la tarification de l'aqueduc et d'égout seulement. La tarification des vidanges sera enlevée pour l'année prochaine.

05. CONTRAT DE TRAVAIL YVAN POULIN

Résolution 05-03-03-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'adopter le contrat de travail de M. Poulin tel que présenté au conseil et d'ajuster rétroactivement les clauses monétaires au 1^{er} janvier 2014.

06. TERRAIN LOT 4 889 290 (VOISIN PIER-OLIVIER DROUIN)

Résolution 06-03-03-2014

Attendu qu'une offre a été faite à M. Drouin le mois passé pour le terrain lot 4 889 290 au prix de 5 000,00\$;

Attendu que M. Drouin revendique que ce terrain devrait lui être vendu moins cher considérant la valeur de certains terrains à proximité;

Pour ces raisons, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de conserver le prix de 5 000,00\$ pour la vente de ce terrain.

07. RÉCLAMATION JEAN-MARIE GAGNON

Résolution 07-03-03-2014

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de ne pas dédommager M. Gagnon tel que demandé pour le bris de sa boîte aux lettres.

08. BORNES 9-1-1 (OUVERTURE DE SOUMISSION)

Résolution 08-03-03-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser la directrice générale à procéder aux soumissions pour l'achat de bornes 9-1-1.

09. ASPHALTE RANG 8 EST (OUVERTURE DE SOUMISSION)

Résolution 09-03-03-2014

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser la directrice générale à procéder aux soumissions pour la pose d'asphalte dans le rang 8 Est à la hauteur des travaux effectués l'année passée et demander également un prix pour l'asphalte de la rue des Lilas, la fin de la rue Bélair ainsi que pour le rang 8 Ouest.

10. DEMANDE TOUR DE BEAUCE

Résolution 10-03-03-2014

Attendu que l'organisation du Tour de Beauce organise un championnat canadien cycliste du 3 au 6 juillet 2014;

Attendu que l'organisation sollicite la municipalité pour qu'elle appuie officiellement la tenue de cet évènement en donnant les autorisations nécessaires pour l'utilisation d'espaces publics et des voies de circulation pour l'obtention du permis d'évènement du Ministère des Transports du Québec;

Pour ces motifs, il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'appuyer la demande de l'organisation du Tour de Beauce tel que demandé.

11. FONDS CULTUREL

Une demande sera faite au fond culturel après validations de la disponibilité de M. Bruno Maheux pour tenir une exposition historique de machineries agricoles lors de l'Exposition agricole du 24 et 25 mai prochain.

12. FÊTE NATIONALE

Résolution 12-03-03-2014

Attendu que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

Attendu que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

Attendu que la population de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

Attendu que la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

Attendu que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Pour ces motifs, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

13. CONGRÈS ADMQ 2014

Résolution 13-03-03-2014

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil d'autoriser madame Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, de participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 11-12-13 juin prochains à au centre des Congrès de Québec au coût de 499, 00 \$ + taxes.

14. PLANIFICATION DES TRAVAUX

Résolution 14-03-03-2014

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de procéder aux travaux * suivants pour l'année 2014 :

- Pont rang 8 Est (hauteur de Jean-Charles Drouin);
- Peinture de la machinerie;
- Calvette rang 1 Est (hauteur Nylus Colgan);
- Calvette rang 8 Ouest (hauteur Richard Labbé);
- Asphalte Rang 8 Est;
- Asphalte rue des Lilas;
- Asphalte rue Bélair (hauteur Pier-Olivier Drouin);
- Pulvérisation du rang 1 (2 km);
- Pulvérisation du rang 8 Ouest (+/- 1.5 km);
- Préparation nouveau terrain parc industriel.

(*Ces travaux seront réalisés au courant de l'année 2014 à moins d'évènement hors de notre portée)

15. PLANIFICATION BUDGÉTAIRE ANNUELLE POUR L'AMÉLIORATION DES RÉSEAUX ROUTIERS LOCAUX 2015-2016-2017-2018 ET 2019 (MRC)

Une demande a été reçue de la part de M. Caron de la MRC pour connaître les montants approximatifs prévus aux planifications budgétaires annuelles pour l'amélioration, l'asphaltage ou la réparation du réseau routier local. Il est proposé par les membres de ce conseil de considérer un montant de 250 000,00\$ par année.

16. MODULE DE JEUX PETIT PARC

Point reporté.

17. PUBLICITÉ CAHIER HABITATION PRINTEMPS 2014

Mme Denise Roy et Dominique Giguère informent le conseil de l'achat de 3 publicités dans les cahiers habitation du Beauce Média et de L'Éclaireur progrès. Ces cahiers seront parus au courant du mois de mars et avril.

**18. EMBAUCHE AGENT IMMEUBLE RE/MAX
Résolution 18-03-03-2014**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil d'embaucher M. Alexandre Labbé, agent d'immeuble RE/MAX, au coût de 5% de la vente que le terrain soit vendu par son intermédiaire ou par la nôtre.

**19. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014
Résolution 19-03-03-2014**

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée comme vérificateur pour l'année 2014.

**20. SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE POUR L'ANNÉE 2014
(CAHIER BEAUCE MÉDIA)
Résolution 20-03-03-2014**

Attendu que le journal Beauce Média prépare un cahier spécial pour la semaine de l'action bénévole;

Attendu que la publicité de 1/8 de page est au coût de 108, 00 \$ (CENT HUIT DOLLARS) plus les taxes;

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de nommer monsieur Alain Cloutier bénévole 2014 pour son implication à l'OTJ et dans la municipalité.

**21. RÉOLUTION SYLVIE DROUIN POUR COMITÉ CULTUREL
MRC
Résolution 21-03-03-2014**

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de nommer madame Sylvie Drouin à titre de représentante de la municipalité au comité culturel de la MRC.

**22. RÉOLUTION FORMATION POMPIER
Résolution 22-03-03-2014**

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accepter le rapport de formation des pompiers fourni par le chef pompier, monsieur Robert Ruel.

23. RÉOLUTION MOIS DE LA JONQUILLE

Résolution 23-03-03-2014

Considérant que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

Considérant que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

Considérant que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

Considérant que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

Considérant que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

Considérant que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

En conséquence, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille et d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

24. COMMANDITE (MOISSON BEAUCE ET EXPOSITION AGRICOLE & FORESTIÈRE)

Résolution 24-03-03-2014

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil d'accorder un montant de 150,00\$ à Moisson Beauce et 2000,00\$ à l'Exposition agricole & forestière.

25. MACHINERIE POUR DÉNEIGEMENT TROTTOIR

Résolution 25-03-03-2014

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil de procéder à l'achat d'un Bombardier SW48 au montant de 8000,00\$ plus taxes pour le déneigement des trottoirs.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

27. DIVERS

- La directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, fait la lecture de la correspondance.
- Les conseillers concernés font un rapport des organismes : l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière adresse une demande pour le changement des heures d'ouverture du bureau municipal. Cette demande a été accordée et les heures seront maintenant du lundi au jeudi de 8h00 à 16h45 et le vendredi de 8h à 12h.
- Après discussion, le conseil convient de fermer le règlement d'emprunt pour la rue des Lilas en totalité et réserver la balance d'argent pour l'asphalte à venir.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil qu'une formation « Comprendre vos obligations en matière d'infrastructures municipales » sera donnée à Beauceville le 9 avril prochain de 13h15 à 17h. Le conseil autorise Gilles Poulin ainsi que Stéphanie Maheux à assister à la formation.
- Des vérifications seront faites auprès de M. Gérard-Raymond Cloutier pour la peinture de la salle municipale.
- M. Yvan Poulin informe du résultat des demandes de prix pour le remplacement de plaque de fer au garage municipal.
- La pré-séance aura lieu le 26 mars prochain à 19h.

28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 28-03-03-2014

Il est proposé par Lynda Poulin que la séance soit levée à 22h00.

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Labbé,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière.